

PREVENTION CANICULE



PRÉVENTION CANICULE

Inscrivez-vous sur le registre communal des personnes vulnérables!

La commune tient à jour un registre des personnes vulnérables résidant sur la commune. Ce dispositif est gratuit et confidentiel. En cas de déclenchement d'une alerte canicule, les élus prendront contact avec vous pour vous apporter aide et soutien.

Qui est concerné ?

Les personnes résidant à leur domicile :

- ✓ de plus de 65 ans
- ✓ de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail
- ✓ en situation de handicap

Pourquoi s'inscrire ?

En cas de canicule, inondation, grand froid, coupure d'électricité, situation de crise... le registre permet de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation et les accompagner.

Comment s'inscrire ?

- ✓ soit sur simple appel téléphonique au 01 64 04 32 72 aux heures d'ouverture du secrétariat
- ✓ soit en remplissant un formulaire en mairie
- ✓ soit en téléchargeant le formulaire sur le site de la commune (www.dammartinsurtigeaux.net)

Signalez une personne de votre entourage qui vous semble isolée ou fragile : famille, amis, voisins.

Avec son accord, la mairie peut l'inscrire sur le registre.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À TÉLÉCHARGER

MAIRIE DE DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX

4 Allée du Parc
77163 DAMMARTIN-SUR-TIGEAUX
01 64 04 32 72

Nous contacter

